

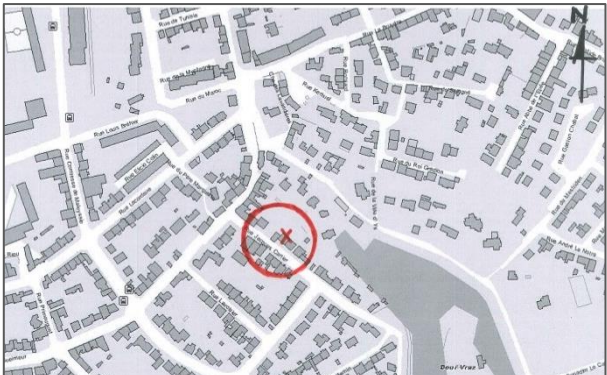


DECLARATION PREALABLE DE TRAVAUX **ABRI DE JARDIN Surface de Plancher ≤ à 20 m²**

Délai d’instruction du dossier **complet** :

- 1 mois
- 2 mois en secteur de patrimoine protégé (ZPPAUP – centre- ville de Brest – périmètre des Monuments Historiques dans les autres communes de BM)

CONSTITUTION DU DOSSIER 2 exemplaires

<p>1-FORMULAIRE</p>	<p><u>CERFA N° 13703*07 (maison individuelle)</u> http://www.service-public.fr</p> <p>Rubriques 1, 2 et 3 – identité du déclarant ( et/ou mail conseillés), terrain</p> <p>Rubrique 4.1 – indiquer la description du projet</p> <p>Rubrique 4.2 – indiquer la surface des constructions existantes et celle de l’abri de jardin –</p> <p>Rubrique 6 – dater et signer</p> <p><i><u>Sur la déclaration pour le calcul des impositions</u></i></p> <p>Pages 7/8 – rubrique 1.1– indiquer la surface de l’abri de jardin, 1.2.2 - indiquer la surface des constructions existantes, 1.2.3 – indiquer la surface créée.</p> <p>Pages 8/8 – dater et signer</p>	<p><u>CERFA N° 13404*07 (autres constructions)</u> http://www.service-public.fr</p> <p>Rubriques 1, 2 et 3 – identité et coordonnées du déclarant ( et /ou mail conseillés), terrain</p> <p>Rubriques 5.1 / 5.2– indiquer la description du projet</p> <p>Rubrique 5.3 – indiquer la surface des constructions existantes et celle de l’abri de jardin –</p> <p>Rubrique 8 – dater et signer</p> <p><i><u>Sur la déclaration pour le calcul des impositions</u></i></p> <p>Pages 13/15 – rubrique 1.1– indiquer la surface de l’abri de jardin, 1.2.2 - indiquer la surface des constructions existantes.</p> <p>Pages 15/15 – dater et signer</p>
<p>2-PIECES A FOURNIR</p>	<p>2-1 PLAN DE SITUATION</p> <p>Extrait Plan de ville ou carte IGN</p> <p>Site utile : https://www.brest.fr cliquer sur « carto », sélectionner le thème « cadastre » et renseigner votre adresse ou votre numéro de parcelle</p>	

2-PIECES A FOURNIR	<p>2-2- PLAN DE MASSE</p> <p>sur un extrait cadastral (www.cadastre.gouv.fr ou cartographie de https://www.brest.fr), indiquer sur le plan à l'échelle, l'emplacement exact de l'abri de jardin, les dimensions de l'abri doivent être cotées ainsi que les distances de l'abri par rapport aux limites de propriété, le cas échéant.</p>	
	<p>2-3-PHOTO(S) DE L'EXISTANT</p> <p>Photo(s) de l'emplacement de l'abri de jardin</p>	
	<p>2-4-LE PROJET</p> <p>Descriptif des matériaux et teintes /et au choix, soit un dessin coté des façades de l'abri, soit le prospectus du fabricant.</p>	<p>L'abri de jardin est en bois couleur « bois naturel », la toiture est en feutre bitumé noir, la hauteur est de 2,25m.</p>

Le conseil architectural et urbain est à votre disposition en amont du dépôt de la déclaration préalable afin de vérifier la faisabilité règlementaire et/ou architecturale de votre projet

Pour prendre rendez-vous : 02 98 33 54 55

Renseignements complémentaires : 02 98 33 52 00

Adresse : 24 rue de Coat Ar Guéven – CS 73826 – 29238 BREST cedex 2

Horaires d'ouverture : 09h00-12h30 / 13h30-17h00 - 16h30 le vendredi

Plan local d'urbanisme en ligne : www.brest.fr